

# JOURNÉE EUROPÉENNE DES AVOCATS

25 octobre 2022



## COMMENT PROMOUVOIR LA JOURNÉE EUROPÉENNE DES AVOCATS ?

Les barreaux sont invités à prendre des initiatives visant à promouvoir la Journée européenne des avocats et, dans la mesure du possible, à donner de la visibilité au thème choisi chaque année. Cela peut se faire de différentes manières, dont les suivantes :

### Organisation d'événements

- Des conférences, des tables rondes, des ateliers, etc. peuvent être organisés pour mettre en lumière le thème sélectionné. Ces événements peuvent être organisés en présentiel ou en ligne.
- Des journées d'information et de conseil gratuites peuvent également être organisées par les barreaux, au cours desquelles des avocats bénévoles offrent à titre gracieux des conseils juridiques aux citoyens dans le besoin.

Les événements que les barreaux organisent à l'échelle nationale apparaissent sur le site Internet du CCBE ainsi que sur celui du Conseil de l'Europe dans le cadre de la Journée européenne de la justice.

Le CCBE fournit à ses membres une affiche officielle de la Journée européenne des avocats

qu'ils peuvent utiliser et distribuer. Cette affiche peut être adaptée dans les langues nationales et comporter des informations relatives aux événements nationaux.

### Campagnes de communication

La promotion de la Journée européenne des avocats peut également se faire par l'intermédiaire de campagnes de communication, telles que la publication d'articles ou d'autres supports didactiques sur le thème de l'année, ainsi que des publications sur les réseaux sociaux, des communiqués de presse, etc.

Le CCBE fournit des articles rédigés par des experts sur le thème choisi. Les barreaux sont invités à traduire et à publier ces articles dans leurs bulletins et lettres d'information.

- Utilisez le hashtag **#Journéeeuropéennedesavocats** pour donner de la visibilité aux utilisateurs qui recherchent des communications liées à la Journée européenne des avocats.
- Étiquetez le CCBE dans vos publications et tenez-nous informés de vos activités pour la Journée européenne des avocats.

